

Plan d'Accompagnement des Étudiants

Personne de référence :
Fabienne Compère (accompagnement pédagogique)

Table des matières

I. Problématique centrale	3
II. Objectifs	3
III. Plan d'action et modalités d'évaluation périodique	4
A. Favoriser l'insertion des étudiants dans l'institut	4
1. Maintenir et développer un accueil de qualité	4
2. Porter une attention particulière aux étudiants plus fragiles.....	5
B. Permettre un accès facile à une information de qualité	6
1. Informations mises à jour et accessibles à l'institut et à distance.....	6
2. Distribuer un document d'intentions pédagogiques au début chaque UE.....	7
C. Offrir un enseignement et accompagnement de qualité	7
1. Développer l'évaluation formative.....	7
2. Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants.....	8
3. Utiliser des méthodes d'enseignement favorisant l'engagement des étudiants.....	8
IV. Annexe.....	9
Diagnostic et analyse des besoins	9

I. Problématique centrale

Nécessité de continuer à développer des pratiques de communication, d'enseignement, d'évaluation et d'accompagnement qui permettent à chaque étudiant d'avoir un maximum de chances d'atteindre les acquis d'apprentissages visés.

II. Objectifs

En lien avec le projet d'établissement (PE) et le plan d'action global Qualité, ce plan d'accompagnement des étudiants a pour buts de **concourir à l'insertion des étudiants dans l'institut et à leur réussite** en leur proposant des informations, un enseignement et un accompagnement de qualité.

<i>Objectifs</i>	<i>Sous-objectifs</i>
A. Favoriser l'insertion des étudiants dans l'institut (axe 4 PE)	1. Maintenir et développer un accueil de qualité
	2. Porter une attention particulière aux étudiants plus fragiles
B. Permettre un accès facile à une information de qualité	1. Informations mises à jour et accessibles à l'institut et à distance
	2. Distribuer un document d'intentions pédagogiques (DIP) au début de chaque UE
C. Offrir un enseignement et accompagnement de qualité, tenant compte des spécificités de chacun	1. Développer l'évaluation formative (axe 4 PE)
	2. Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE)
	3. Utiliser des méthodes d'enseignement favorisant l'engagement des étudiants dans la formation (axe 3 PE)

III. Plan d'action et modalités d'évaluation périodique

Dans un premier temps, nous envisageons des actions collectives au bénéfice de tous les étudiants de toutes les sections de l'institut, avec une attention particulière aux plus fragiles. Ce plan d'action sera ensuite réévalué régulièrement pour éventuellement s'orienter vers des pistes plus spécifiques à l'une ou l'autre section.

A. Favoriser l'insertion des étudiants dans l'institut

1. Maintenir et développer un accueil de qualité

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
a) Des séances d'information sont organisées par l'institut. Elles sont animées par les référents de section et/ou par des enseignants volontaires. Les (futurs) étudiants y sont informés sur l'institut, l'organisation modulaire de l'enseignement pour adultes, la section/formation dans laquelle ils ont l'intention de s'inscrire et éventuellement les possibilités de valorisation des acquis de l'expérience (VAE).	Au moins une séance d'information annuelle est organisée par l'institut et/ou par le référent pour chaque section ou formation.	La direction vérifie chaque année si c'est bien le cas.
b) À l'inscription, le secrétariat remet à chaque étudiant le « Guide de l'étudiant » conçu par la coordinatrice Qualité (disponible aussi sur le site de l'ISL et sur les portails des sections sur Moodle), ou à défaut le QR code qui permet d'y accéder.	Le guide ou le QR code est effectivement communiqué.	Vérifier chaque année (sondage auprès des étudiants).
c) Dès le premier jour de cours, le référent de section se présente aux étudiants et leur explique son rôle ainsi que le fonctionnement de la section.	Le référent s'est effectivement présenté ainsi que la section.	Vérifier chaque année (sondage auprès des référents et des étudiants).

d) Quand cela est possible, un accueil des étudiants du premier niveau par ceux du niveau supérieur est organisé. Les enseignants et référents de section sont sensibilisés à l'importance de cette pratique lors de la séance de rentrée. L'accompagnement pédagogique est à la disposition des équipes pour aider à organiser cet accueil.	L'accueil est réalisé (dans au moins une « section-pilote » la première année, au moins deux la deuxième année...).	Vérifier chaque année auprès des référents ou interlocuteurs de section.
e) La participation des membres du personnel non chargés de cours à une formation en cours de carrière (FCC) sur l'accueil est encouragée.	La majorité des membres du personnel non chargés de cours participent à la formation.	Vérifier les attestations de fréquentation.

2. Porter une attention particulière aux étudiants plus fragiles

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
a) L'équipe pédagogique envisage l'orientation des étudiants, des parcours différenciés ou personnalisés suivant les tests d'admission, des entretiens individuels et les possibilités de VAE.	Existence de parcours différenciés pour les étudiants à caractéristiques spécifiques.	Enquête de satisfaction auprès des étudiants.
b) Les référents sont à l'écoute des difficultés particulières de chaque étudiant. Au besoin, ils en réfèrent à l'équipe pédagogique lors des conseils des études (CE) ou à la direction (interlocuteur de section) et envisagent ensemble comment accompagner au mieux l'étudiant.	Persévérance de l'étudiant dans la formation, évaluable via le pourcentage d'abandon des étudiants en difficultés particulière.	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête de satisfaction auprès des étudiants. • Vérification du pourcentage d'abandon en fin d'année.

<p>c) L'inscription de l'institut dans le projet POLLEM¹ est communiquée aux étudiants. L'accompagnement pédagogique met en lien étudiants demandeurs, quelle que soit la formation dans laquelle ils sont inscrits, et mentors potentiels.</p>	<p>Diffusion de l'information en début de formation par l'accompagnement pédagogique, la coordination Qualité, le référent de section et/ou les enseignants. Compagne d'affichage.</p>	<p>Vérification annuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'information a été effectivement diffusée dans chaque section ou formation ; • les affiches sont visibles à différents endroits -clés de l'institut.
<p>d) Les informations concernant les possibilités d'aménagement raisonnables et la démarche à suivre sont communiquées aux étudiants à besoins spécifiques.</p>	<p>Diffusion de l'information sur le site et par compagne d'affichage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'information est accessible sur le site. • Les affiches sont visibles à différents endroits-clés de l'institut.

B. Permettre un accès facile à une information de qualité

1. Informations mises à jour et accessibles à l'institut et à distance

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
<p>Chaque enseignant, référent ou interlocuteur de section met à jour sur Moodle ou Prosoc les informations dès qu'elle ou il a connaissance de modifications.</p>	<p>Les informations dans Moodle et Prosoc sont à jour.</p>	<p>Enquête de satisfaction auprès des étudiants et du secrétariat.</p>
<p>Le référent ou l'interlocuteur de section communique les modifications qui doivent apparaître sur le site à la personne chargée de sa mise à jour.</p>	<p>Les informations sur le site sont à jour.</p>	<p>Enquête de satisfaction auprès des étudiants et du secrétariat.</p>
<p>Le secrétariat continue à veiller à l'affichage d'infos actualisées.</p>	<p>L'affichage est à jour.</p>	<p>Enquête de satisfaction auprès des étudiants.</p>

¹ Pôle académique Liège-Luxembourg expérience **mentorat**.

2. Distribuer un document d'intentions pédagogiques (DIP) au début chaque UE

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
Les interlocuteurs de section veillent à ce qu'un DIP soit remis aux étudiants et à l'accompagnement pédagogique au début de chaque UE.	Le DIP de chaque UE est effectivement remis aux étudiants et à l'accompagnement pédagogique avant le premier dixième de celle-ci.	Enquête auprès des étudiants et des enseignants.
L' accompagnement pédagogique rappelle ce que le DIP doit contenir (en lien avec le « Guide de l'enseignant ») et est à la disposition des enseignants pour sa rédaction.	Chaque enseignant reçoit le soutien qu'il demande pour réaliser son DIP.	Enquête auprès des enseignants.
Un module d' auto-formation sera conçu par l'accompagnement pédagogique pour aider chaque enseignant à rédiger ce DIP.	Le module est à la disposition des enseignants.	Vérifier si le module est bien disponible. Enquête de satisfaction auprès des enseignants quant à sa qualité.

C. Offrir un enseignement et accompagnement de qualité, tenant compte des spécificités de chacun

1. Développer l'évaluation formative

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
L'institut organise une formation en cours de carrière (FCC) sur l'évaluation formative ou informe les enseignants d'une formation existant sur ce thème.	Au moins une FCC à ce sujet est organisée. Les enseignants sont informés des formations sur ce thème.	La formation est effectivement organisée. Les enseignants sont effectivement informés.
L' accompagnement pédagogique est à la disposition des enseignants pour concevoir et mettre en place des évaluations formatives dans leurs UE.	Chaque enseignant reçoit le soutien qu'il demande pour mettre en place des évaluations formatives.	Enquête auprès des enseignants.

Les enseignants utilisent l'évaluation formative dans leurs cours.	Dans une ou des section(s) pilote(s), au moins 50% des enseignants utilisent l'évaluation formative.	Enquête auprès des enseignants et/ou des étudiants.
---	--	---

2. Développer l'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE)

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
La coordinatrice Qualité et l'accompagnement pédagogique développent un questionnaire d'EEE . Les modalités d'utilisation de celui-ci et de ses résultats sont définies avec la direction.	Le questionnaire est conçu et ses modalités d'utilisation sont définis.	Vérifier chaque année l'évolution de la procédure.
L'EEE est mise en place progressivement.	La procédure est systématisée.	Vérifier chaque année le nombre d'EEE réalisés.
Les enseignants tiennent compte des résultats de l'EEE pour continuer à améliorer la qualité de leurs cours.		Enquête auprès des enseignants.
En cas d'avis défavorables, un suivi approfondi est mis en place sur base d'un questionnaire long.	Le suivi est effectivement réalisé.	Enquête auprès de la coordination Qualité et de l'accompagnement pédagogique.

3. Utiliser des méthodes d'enseignement favorisant l'engagement des étudiants dans la formation

<i>Actions</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Modalités d'auto-évaluation</i>
L'institut organise au moins une année sur 2 une FCC sur une ou des méthodes pédagogiques (y compris l'utilisation pertinente des TICE) qui favorise(nt) l'engagement des étudiants dans la formation.	Une FCC sur ce thème est effectivement organisée.	Vérifier à la fin de chaque année scolaire.
L' accompagnement pédagogique est à la disposition des enseignants pour les aider à appliquer cette ou ces méthode(s) dans leurs cours.	Chaque enseignant reçoit le soutien qu'il demande pour appliquer cette ou ces méthodes.	Enquête auprès des enseignants.

Les interlocuteurs de section soutiennent et valorisent le travail d'accompagnement pédagogique des enseignants.	Les interlocuteurs de section incitent les enseignants à recourir à l'accompagnement pédagogique.	Des enseignants recourent effectivement à l'accompagnement pédagogique sur recommandation des interlocuteurs de section.
---	---	--

IV. Annexe

Diagnostic et analyse des besoins

Sur base de :

- Rapports de l'AEQES : Bachelier en électromécanique (2018 – 19) ; Bachelier en dessin de construction mécanique et métallique (2018 – 19) ; Bachelier en informatique de gestion (rapport de suivi, 2016-17). Se baser sur ces rapports nous semble à la fois pertinent : il s'agit d'évaluations externes « objectives », et limitant : ces évaluations ne s'appliquent pas aux sections du secondaire.
- Rapports d'inspection : 2018-19 (E. Rozencweig, sections : ameublement ; habillement ; agents de maintenance en électromécanique ; usinage) ; 2016-17 (D. Dillman, section : TI)
- Enquêtes Qualité réalisées auprès des étudiants

<i>Forces</i>	<i>Faiblesses</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de référents de section • Mise en place d'évaluation formatives dans plusieurs UE et sections • Dynamisme de la nouvelle direction → soutien des initiatives et innovations • Dynamisme de la coordination qualité • Dynamisme de l'accompagnement pédagogique • Initiatives ponctuelles (par sections) pertinentes • Clarté des informations reçues en début de formation (90% des étudiants de N1 sont satisfaits) • Représentation dans plusieurs commissions du Pôle Liège-Luxembourg → mise à disposition de nombreux outils (workshops, 	<ul style="list-style-type: none"> • Fonction de référent de section à clarifier • Pas d'EEE systématique • Pas de DIP systématique : pour certaines UE, les étudiants déplorent n'avoir qu'une information floue, tardive et partielle sur les contenus, méthodes et dispositifs d'évaluation • Peu d'activités ou de ressources pédagogiques favorisant le travail autonome individualisé : demande par les étudiants de ressources en ligne (exercices, activités) qui permettent plus d'apprentissages et de remédiations autonomes. • Manque de clarté de certaines informations • Difficultés rencontrées à se remettre sur les bancs de l'école après plusieurs années, à faire travailler la mémoire, ... • Plus de précisions attendues de la part de certaines personnes ressources (où trouver les

rallye pédagogique, vidéos, autodiagnostic, soutien psychologique...) • Insertion dans le projet POLLEM (mentorat)	documents utiles, droit à la dispense, organisation d'un examen, infos contradictoires, accès à Moodle).
<i>Recommandations</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • Baliser la fonction de référent de section² • Systématiser l'EEE • Systématiser les évaluations formatives • Développer des pédagogies et parcours différenciés, voire individualisés → utiliser davantage les possibilités de Moodle ? • Collaborer davantage avec l'accompagnement pédagogique, par exemple pour l'aide à la rédaction des DIP et veiller à une transmission écrite des critères d'évaluation pour toutes les UE • La mise en ligne des horaires constituerait un « <i>quick win</i> » significatif pour les étudiants • Porter une attention plus particulière aux étudiants plus fragiles notamment du fait de leur « éloignement » de la culture de l'enseignement supérieur • Mettre en place des ateliers d'aide à l'étude • Encourager les enseignants à utiliser des méthodes diversifiées et dynamiques. 	

² C'est désormais réalisé, via les lettres de mission individualisée.